

ESPACE TEST AGRICOLE APPEL à CANDIDATURES



ANNONCE :
1 place en « test » en
arboriculture sur un verger
test de 4ha (2 testeurs)
Hiver 2020 – Puy de Dôme

Le Verger Test « Les Cheires » situé au Sud-Ouest de Clermont Ferrand entre la plaine de Limagne et les Volcans d'Auvergne (Puy-de-Dôme) propose d'accueillir **1 testeur en agriculture sur un atelier de production de pommes de 2ha.**

LE VERGER TEST LES CHEIRES

Le Verger test « Les Cheires » se situe sur la commune de St Amant Tallende. Ce lieu test est le fruit d'un partenariat entre Mond'Arverne Communauté, Îlots Paysans, FRAB AURA, la SAFER Auvergne Rhône Alpes, Terre de Liens Auvergne qui a permis l'acquisition de ce verger planté de pommiers.

Le Verger Test « Les Cheires » est planté de 4 ha de pommiers d'un seul tenant.

De nombreuses variétés de pommes sont présentes : Golden, Comte, Canada Grise et Blanche, Belle Reine, Jubilé Le verger est à 500 m d'altitude avec une exposition Nord-Est, certifié Agriculture Biologique. **Îlots Paysans vous propose de vous tester sur une surface d'environ 2 ha.** <https://reneta.fr/Ilots-paysans>



LE TEST KESACO ?



C'est avoir la possibilité, pour une **durée déterminée**, d'être **en autonomie** sur tout ou partie d'un projet agricole, dans un **cadre sécurisant** (accompagnement technique, humain, économique, avec peu d'investissement) dans le but d'en décider la poursuite ou non.

Le test concerne aussi bien **les aspects techniques de la production** (conduite du verger, taille, traitement, récolte etc.), que **sociaux** (organisation du travail) et **économiques** (gestion financière et commercialisation). **Durant le test, le testeur assume la prise de décision et la réalisation de toutes les phases de production ainsi que la commercialisation.** Il sera accompagné en fonction de ses besoins (paysans accueillants, techniciens, animateurs territoriaux et accompagnateurs de l'espace test Îlots Paysans).

TERRITOIRE

Le territoire de la Vallée de la Monne est **l'un des deux pôles de production de fruits**, notamment en pommes et cerises du Puy-de-Dôme. La filière de l'arboriculture a été très importante dans l'économie de la région avec comme fer de lance des variétés locales de renommée nationale. La culture fruitière a connu dans les années 70/80 un tournant important avec une forte intensification des productions. L'Auvergne n'a pas pu et n'a pas su prendre ce tournant et la production de fruits a progressivement cédé la place à d'autres cultures. Aujourd'hui, il reste une quinzaine de producteurs pour un volume d'environ 3000 tonnes de pommes.

Pourtant, la demande en fruits ne cesse d'augmenter et **le potentiel de consommation locale est de dix fois la production actuelle.**

Les enjeux du maintien de l'arboriculture en Auvergne sont multiples, les collectivités l'ont bien compris, puisque à partir des années 2000, de nombreuses initiatives en faveur de l'arboriculture et des paysages de vergers ont pu voir le jour : la création d'un verger de conservation et de promotion de la pomme d'Auvergne, la mise en œuvre d'un agenda 21 au sein duquel les paysages de vergers et de vignes ont été identifiés comme des éléments structurants de l'identité paysagère et patrimoniale du territoire, le soutien à



l'installation d'un pomiculteur en agriculture biologique sur le territoire, la plantation de micro-verger...

<http://www.mond-arverne.fr/habiter-en-mondarverne/agriculture/>

Aujourd'hui Mond'Arverne Communauté poursuit cet engagement au travers de la mise œuvre de ce verger test, qui vise à **favoriser de nouvelles installations et à préserver un patrimoine paysager fort.**



DURÉE

La durée du test de **1 an renouvelable deux fois.**

CONDITIONS DU TEST

Le Testeur sera physiquement en activité sur le Verger Test « Les Cheires » à St Amant Tallende

Les moyens de production : **Foncier, bâtiment** (pour le conditionnement et le stockage), **du matériel** (tracteur, broyeur, atomiseur ...) seront **mis à disposition selon des conditions prédéfinies.**

Le testeur aura à sa charge le petit matériel portatif et l'achat des divers intrants et consommables nécessaires pour mener son activité.

Le cas échéant, un logement pourrait être trouvé sur la commune.

- L'activité sera **hébergée juridiquement** au travers d'un contrat « CAPE » (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise). La couveuse fournira au testeur un service comptable et administratif et un appui à la gestion, au suivi des comptes et au développement de son activité.

- Le Testeur sera accompagné par **Ilots Paysans** qui lui fournira les outils nécessaires

pour favoriser la mise en place, le développement et la prise de recul pendant la phase de test.

- Un **accompagnement technique** sera défini selon les besoins (technicien et tuteur).

- Une **convention multipartite** régira les relations entre tous les organismes/ personnes associés.

PROFIL

Avoir un **projet d'installation arboricole** seul ou à plusieurs.

Avoir un minimum d'**expérience** dans le domaine **agricole et/ou arboricole**

Avoir envie de s'installer en bio

CALENDRIER

Entrée en test prévue : **Possible dès la fin de récolte 2020**

Etapes intermédiaires :

✓ Réunion d'information et visite du domaine : **le 19 octobre 2020 – Inscription préalable auprès d'Ilots Paysans**

✓ Rencontre individuelle des candidats : **entre le 2 Novembre et 5 Novembre 2021.**

✓ Sélection du / de la candidat(e) : **mi-novembre 2020**

Pour connaître les modalités de candidature,

prendre contact avec **Thomas Fremont**

Au **06 20 88 66 25** ou envoyer un courriel à

ilotspaysans@gmail.com

Nous vous invitons à contacter le plus rapidement possible Ilots Paysans, afin d'échanger sur votre projet et travailler ensemble à votre candidature

« Ilots Paysans » L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND ilotspaysans@gmail.com 04.73.31.31.78 N°SIRET : 823 929 088 00016

